

RW/933/2023/1084/9226/4

Lot 4

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Mesure au compas électronique - Cubage hauteur recoupe et décroissance - Exploitation uniquement par temps sec pour éviter le dégradations aux voiries (promenades balisées dans la zone d'accueil)

Nombre d'arbres total	76	--
Volume grumes	190,742	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	190,742	m ³
Cube moyen	2 510	dm ³
Circonférence moyenne	163,289	cm
Surface de coupe	12,556	ha
Contact	THUNUS Raphaël, 0477 78 14 14	
Triage	Triage De So Bêchefa	
Propriétaire	Grand-Bois	
Lieu(x)-dit(s)	GRAND-BOIS	
Vente	Vente Domaniale Mardi 21 mars 2023 à 10:00 Bâtiment du Crié du Fourneau Saint Michel Saint-Hubert	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
105	1	
115	1	
		2,117
125	5	
135	6	
145	11	
		38,457
155	12	
165	12	
175	8	
		80,480
185	10	
195	2	
		37,216
205	4	
215	4	
		32,472
Total grumes	76	190,742
Houppiers/Taillis	-	